

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 09-13774 / 100862
Huntsman Advanced Materials (Switzerland) Sàrl, 1870 Monthey
bâtiments 281, 315, 343, 366, 379 et 443
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
60 H
02.04.2009–31.03.2012 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 09-13747 / 111591
Arinso Switzerland Ltd, 1260 Nyon
service de piquet périodique sur mandat d'un de leurs clients (site Nestlé, Vevey):
Application Global (SAP – RH).
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
15.02.2009–28.02.2012 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 09-13771 / 110481
AVIS Location de voitures SA, 1215 Genève
Nettoyage, préparation des véhicules de location
besoins spéciaux de consommation
5 H
01.05.2009–30.04.2012 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 09-13773 / 100862
Huntsman Advanced Materials (Switzerland) Sàrl, 1870 Monthey
bâtiments 281, 343, 366 et 443
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
45 H
02.04.2009–31.03.2012 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 08-13262 / 100459
Infré SA, 1623 Semsales
production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
14 H
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 08-13512 / 100089
Estavayer Lait SA (ELSA), 1470 Estavayer-le-Lac
Réception du lait
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
33 H, 7 F
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement)
- 08-13513 / 100089
Estavayer Lait SA (ELSA), 1470 Estavayer-le-Lac
Yoghourt
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
68 H, 15 F
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement)
- 08-13514 / 100089
Estavayer Lait SA (ELSA), 1470 Estavayer-le-Lac
Dessert
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
44 H, 9 F
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement)
- 08-13515 / 100089
Estavayer Lait SA (ELSA), 1470 Estavayer-le-Lac
Epicerie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
35 H, 6 F
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement)
- 08-13516 / 100089
Estavayer Lait SA (ELSA), 1470 Estavayer-le-Lac
Fromages frais
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
35 H, 11 F
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement)

- 08-13517 / 100089
Estavayer Lait SA (ELSA), 1470 Estavayer-le-Lac
Logistique fromages (Friwilog)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
30 H, 10 F
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement)
- 08-13518 / 100089
Estavayer Lait SA (ELSA), 1470 Estavayer-le-Lac
Production stériles
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
72 H, 18 F
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement)
- 08-13519 / 100089
Estavayer Lait SA (ELSA), 1470 Estavayer-le-Lac
Laboratoire
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
5 H, 4 F
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement)
- 08-13520 / 100089
Estavayer Lait SA (ELSA), 1470 Estavayer-le-Lac
Logistique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
65 H, 15 F
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement)

**Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour)
et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 08-12924 / 100321
LN Industries SA, 1424 Champagne
atelier des fours à recuire et d'étirage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
8 H
01.01.2009–30.01.2012 (Renouvellement)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 08-13486 / 110539
Sun Microsystems (Suisse) SA, succursale de Gland, 1196 Gland
Service Level Agreement: Dé rangement à des systèmes informatiques pour
des clients dans toute la Suisse
besoins spéciaux de consommation
7 H
16.01.2009–31.01.2012 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

10 février 2009

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail